



ENGAGEMENT OBEISSANCE

06 et 07 Novembre 2021

Juge : M^r J-Claude Bergevin

CONDUCTEUR :

CLUB :

A.C. Territoriale :

Téléphone :

E-mail :

<u>EPREUVES</u>			
CSAU <input type="checkbox"/>	<u>BREVET LOF</u> <input type="checkbox"/>	BREVET NON LOF <input type="checkbox"/>	
NON LOF ;	CLASSES I <input type="radio"/>	II <input type="radio"/>	III <input type="radio"/>
<u>LOF:</u>	CLASSES I <input type="radio"/>	II <input type="radio"/>	III <input type="radio"/>

Coller ici étiquette

Joindre 2 étiquettes sur support

Je dégage toute responsabilité au Canis Club d'Ingré pour les préjudices et accidents corporels causés par moi-même ou mon chien

Signature du conducteur

Signature du Président de club

1 - ENGAGEMENT

CSAU : 15 €

CSAU+BREVET : 20 €

BREVET, CLASSES 1, 2, ou 3 : 17 €

Chèques séparés : engagement – repas (14€) à l'ordre du Canis club Ingré : à adresser avant le 23 octobre 2021 à

Sarah BAILLY 9 rue du vieux Bourg 45140 St Jean de la Ruelle

Tél : 0662953858 e-mail: squyvouakeaume@bbox.fr ou chata1@hotmail.fr

****joindre enveloppe timbrée à votre adresse ou e-mail pour la confirmation de l'engagement***

RAPPEL : il est obligatoire d'avoir sur soi : la carte d'identification du chien (tatouage ou puce). Le certificat antirabique ou le passeport européen sont obligatoires pour les chiens venant de l'étranger ou ceux de 2^{ème} catégorie.

Les chiens de 2^{ème} catégorie devront obligatoirement être en conformité avec la loi.